

POUR

ATION ?



Sans être officiellement candidat, M. Edouard Herriot accepterait la Présidence de la République si la majorité absolue le désignait. Verrons-nous la réédition de cette photo le jour de l'élection présidentielle où, traditionnellement, le nouvel élu rend visite au Président en fonctions ? — (Record).

VIOLENT SÉISME à l'autre bout

« L'océan » a déclaré que le navire français avait pénétré profondément dans le gouffre du « Lard », la déchirant sur toute sa hauteur. En liaison avec le commandant français, il s'agissait de maintenir le « Lard » dans la brèche, de se faire échouer sur la côte voisine (à 500 mètres environ) mais la houle, trop forte, fit échouer le projet.

Après avoir fait passer son message à bord du bâtiment français, le capitaine du « Madsen » se dégagea et tenta avec deux officiers de faire passer le cargo par ses propres moyens mais au bout de dix minutes d'efforts infructueux, ils furent obligés d'abandonner l'opération qui sombra en une minute.

Un drame très dense recouvert de la Manche, la nuit dernière.

LE GIGANT SE BRISE EN DEUX

Le cargo « Equateur » échoué au sud du Cap Gris-Nez, s'est cassé en deux.

◆ SOUCOUPES VOLANTES

D'HIER ET DE DEMAIN

• III •

Déluge de disques lumineux sur l'Amérique

Il est assez curieux de constater que les soucoupes volantes, que nous considérons comme la toute dernière évolution des techniques aéronautiques, ont été observées bien avant notre ère. Paul Chaize, correspondant du « Figaro » à Londres, signalait récemment que, parmi les manuscrits de l'abbaye de Byland, dans le Yorkshire, on avait retrouvé un document daté « Circa 1290 », qui mentionne « un objet argenté, rond et plat comme un disque ». Nous n'aurions donc rien inventé !...

L'événement N° 1 nous concernant date seulement de 1947, c'est un peu vexant. Comment nos ancêtres ne nous ont-ils pas transmis leurs préoccupations sur les « plateaux de feu » circulant dans les nues à travers les siècles ? La peur des Gaulois de « recevoir le ciel sur la tête » vient peut-être tout simplement de là !...

DANS LE CIEL DE RICHMOND

La première soucoupe volante - ou qualifiée telle - fut aperçue à Richmond, en Virginie, par un météorologiste au cours de contrôle d'un ballon-sonde. Le champ visuel de son théodolite fut traversé soudain par l'objet inconnu.

L'honneur de repérer la seconde soucoupe revint le 17 mai au pilote Byren Savage, d'Oklahoma. Deux jours plus tard, une troisième est signalée dans le Colorado à Manitou Springs.

Il faut cependant attendre le 24 juin pour enregistrer le fait-massue qui décidera l'ouverture du dossier des soucoupes volantes et la constitution d'une commission d'enquête américaine. Ce jour-là, un certain Kenneth Arnold, se rendant de Chehalis à Yakima, dans l'Etat de Washington avec son avion personnel, rencontre neuf disques brillants se déplaçant à une vitesse vertigineuse. Il est difficile d'admettre qu'il a été victime d'une hallucination. Neuf soucoupes, c'est beaucoup.

(Suite en dernière page)

Drame à Inchon

Un neutre est trouvé



Paris. — Guillaume Seznec, couché sur un lit d'hôpital à la suite d'un accident, avenue des Gobelins, vient de faire des déclarations qui peuvent soit le réhabiliter soit le condamner à jamais.

La nuit dernière, Seznec à plusieurs fois a déliré et, dans son délire, il a laissé entendre qu'il saurait où est enterré le cadavre de Louis Quémeneur.

Seznec avait été condamné au bagne à perpétuité en 1924 par



On sait que le repris de justice Eugène KLINK a été arrêté dans la région de Grandvilliers (Oise).

Dans la voiture de police qui l'amène à Beauvais, Eugène Klink sourit.

(Intercontinentale)

SIGNES PAR LE C.M.B. SERAIT A L'ÉTUDE

Paris. — Le Conseil de la République a engagé hier un débat sur l'affaire du krach du Crédit Mutuel du Bâtiment.

M. Delalande (R.I.) demandait dans une question orale adressée au ministre des Finances « quelles mesures il avait prises pour appliquer à la société dénommée « Le Crédit Mutuel du Bâtiment » les dispositions législatives et réglementaires visant le crédit à terme différé, et quelles mesures il entendait prendre pour assurer la sauvegarde des intérêts des épargnants lésés ? »

« Le problème n'est pas seulement financier, il est plus encore humain, dit M. Delalande.

« On avait orienté les candidats au logement vers la propriété individuelle de ce logement. Le Crédit Mutuel du Bâtiment, recommandé par les notaires et les architectes, avait reçu en quelque sorte l'estampille officielle.

Des travaux commencés ont dû être abandonnés : beaucoup d'entrepreneurs ont dû licencier leurs ouvriers ».

Après avoir rappelé le succès qu'avait connu la formule du Crédit Mutuel Immobilier différé, M. Delalande a signalé que le C.M.B. a rendu des services indiscutables et que de nombreuses maisons ont été construites, grâce à lui.

Est-il exact, a-t-il ajouté, qu'à la fin de mars 1953, la section financière du Parquet de la Seine concluait à une information judiciaire sur le C.M.B., attendant une plainte du ministre des Finances, qui ne venait pas ?

Est-il exact qu'à la même époque, le ministre des Finances, consulté par le ministre du Travail, répondait que le C.M.B. était en règle avec la loi ?

Et M. Delalande conclut : « Pour ceux des souscripteurs dont les contrats venaient à terme en septembre, octobre ou novembre, des mesures spéciales s'imposent, étant donné l'urgence de la situation ».

(Suite en dernière page)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Soucoupes volantes

(Suite de la première page)

« CE N'EST PAS UNE PLAISANTERIE »

Dès lors, les soucoupes apparaissent partout. On en signale à Weiser et à Twins-Falls dans l'Idaho, à Lake-Mead, dans le Nevada, à Portland, dans l'Oregon. Le 7 janvier 1948, en pourchassant l'un de ces engins, le capitain Thomas F. Mantell trouve la mort sans que l'on puisse établir comment s'est produite la catastrophe. « Les soucoupes volantes ne sont pas une plaisanterie... » conclut le rapport transmis par ses camarades de l'aérodrome de Godman.

A Dayton, dans l'Ohio, où fonctionne « l'Air Technical Intelligence Center » dans des bâtiments spéciaux de l'U.S.A.F. l'émotion est à son comble. Tous les avions sont en alerte, mais on garde un silence prudent.

D'OU VIENNENT LES NAINS ?

En mars 1950, une soucoupe s'écrase, à son tour près de Mexico-City. On y découvre, selon les rumeurs colportées, le cadavre d'un homme mesurant seulement 57 centimètres de haut, une sorte de nain. Coup sur coup, on apprend que trois autres petits êtres ont péri à Denver, dans le Colorado, au cours d'un accident identique.

Au cours de l'été 1951, à l'issue d'une poursuite infructueuse effectuée dans le ciel suédois par une escadrille de chasse, le professeur von Friesen affirme cependant que les aéronefs entrevus ne sont que de simples ballons-sonde provenant du laboratoire de Lund. Au mois d'août, néanmoins, un groupe de montagnards suisses prétend avoir vu plusieurs soucoupes volantes près de Zermatt, dans le canton du Valais. « Elles se déplaçaient en faisant un bruit d'orgue », déclarent-ils quand on les interroge à ce sujet.

LES « LUMIÈRES » DE LUBBOCK

Pendant ce temps, à des milliers de kilomètres de distance, au-delà de l'Atlantique, le professeur de géologie du collège technologique du Texas, W.I. Robinson, en compagnie de deux collègues, est témoin, le 25 août 1951, à 21 h. 10, du passage au-

dessus de Lubbock d'une véritable escadrille (une trentaine de soucoupes estiment-ils) en formation de combat. Cinq jours plus tard, un jeune garçon de 18 ans, Carl Hart, réussit à prendre plusieurs clichés des fameux disques lumineux qui viennent appuyer les dires du professeur Robinson. Toute la population assiste, sidérée, aux évolutions en « V » de ce qu'ils nomment depuis les « Lubbock Lights » (les lumières de Lubbock).

OPINIONS CONTRADICTOIRES

Devant cette série de manifestations impressionnantes, certains savants, interrogés, estiment qu'il ne peut s'agir, en l'occurrence, que d'engins ayant une origine extra-terrestre.

Le distingué aérodynamicien Maurice Biot, notamment, et le Dr Walter Riedel, ancien directeur du centre de recherches de Peenemünde, se déclarent convaincus que « les soucoupes ont une base hors de notre planète ».

D'autres, par contre, font les plus expresses réserves. Donnant le point de vue des astronomes, M. Danjon, directeur de l'Observatoire de Paris, souligne que « dans le monde entier, aucun astronome n'a eu l'occasion d'apercevoir une seule soucoupe volante ».

Il est de fait que l'astre le plus proche de la Terre, la planète Eros, est distante de 20.800.000 kilomètres de notre globe. Si, réellement, les soucoupes aperçues en divers points, et par diverses personnes, proviennent de l'un des mondes inconnus qui gravitent dans l'espace, la performance réalisée par ceux qui les imaginent est de taille, car ils auraient résolu le problème du franchissement de l'atmosphère et du vide sidéral...

(A suivre.)

Copyright by « Liberté de l'Est » and G. de Nordeck.

Prochain article :
L'EXTRAORDINAIRE
COLLOQUE
DU PROFESSEUR
ADAMSKI

SEZNEC déclare :

(Suite de la première page)

Depuis sa libération, en 1947, Sez nec ne cessait de proclamer son innocence et de demander la révision de son procès.

Sur son lit d'hôpital, ces jours derniers, le vieil homme a dit à sa fille, et sans doute répété au personnel hospitalier, qu'il avait, en rêve, vu son autre fille, décédée au couvent, et qui lui aurait dit : « Le cadavre de Quémeneur est enterré sous une fontaine à Plourivo, dans le Finistère ». Quémeneur possédait une maison dans ce village breton.

Il est certain que l'état mental du vieillard après son accident a subi un choc très grave et l'on peut penser que ses affirmations n'ont aucun fondement. Cependant, la Sûreté nationale n'a pas hésité à reprendre l'enquête, puisque le commissaire divisionnaire Chennevier a tout aussitôt débauché un de ses collaborateurs à Plourivo.

D'autre part, selon des bruits qui ne peuvent être confirmés et que l'on doit écouter avec la plus extrême réserve, Sez nec ou sa fille, Mme Le Her, aurait reçu, il y a peu de temps, une lettre anonyme indiquant le même emplacement pour les restes de Quémeneur.

Le commissaire principal Paul Gillard s'est rendu à Plourivo, mais ses investigations se sont révélées absolument infructueuses.

« Si nous voulions fouiller toute la propriété, a-t-il déclaré, il faudrait retourner de fond en comble un vaste terrain. L'endroit fixé par Sez nec n'offre aucune précision ».

A la direction de la Sûreté nationale à Paris on est convaincu qu'il s'agit-là d'un rêve de malade sans aucune base sérieuse.

Une démarche personnelle de Jeanne LE HER

Mme Jeanne Le Her, fille de Guillaume Sez nec, est partie hier soir en voiture pour Plourivo, dans les Côtes du Nord. En dépit des résultats négatifs de l'enquête, la fille de l'ancien bagnard semble certaine de posséder enfin la clé d'un mystère vieux de trente ans.

Dans son petit logement du XIII^e, entourée de ses quatre enfants, elle a préparé, devant une dizaine de journalistes, son voyage précipité.

« Emporte la croix de ta sœur », m'a dit mon père, déclare Jeanne Sez nec. Elle a mis autour de son cou la chaîne que portait sa sœur, religieuse, morte au couvent il y a quelques années. C'est celle-ci qui, apparue en rêve au vieillard, lui révéla, a-t-il dit vendredi à Jeanne, l'emplacement du cadavre de Quémeneur.

Jeanne Sez nec assure avoir, le lendemain samedi, reçu un pneumatique anonyme donnant les mêmes précisions que celles révélées par son père la veille, et se serait montrée extrêmement troublée de cette coïncidence. « J'ai remis cette lettre à la police », a dit Jeanne Sez nec.

Le vieillard est dans un état très grave et l'on peut comprendre que sa famille se raccroche aux espoirs, fussent-ils les plus fragiles et les plus invraisemblables, pour essayer de lui donner, avant sa mort, l'ultime consolation d'une réhabilitation possible.

UNE TRAGIQUE AFFAIRE JUDICIAIRE QUE LE TEMPS N'A PAS ÉCLAIRCIE

Le 23 avril 1923, Pierre Quémeneur, important négociant en bois, conseiller général du canton de Sizun, dans le Finistère, prenait la route pour Paris, en compagnie de Guillaume Sez nec propriétaire d'une scierie non loin de Morlaix.

Quelques jours après, Sez nec revenait seul en Bretagne. Quémeneur ne reparut jamais. Sez nec fut alors inculpé d'assassinat. Selon l'accusation il avait dû tuer son compagnon de voyage, du côté de la forêt de Rambouillet. Sez nec nia et affirma qu'étant tombé en panne, Quémeneur l'avait quitté pour prendre le train à Dreux afin de rejoindre la capitale où des témoins, d'ailleurs, l'auraient vu, en particulier François Le Her, qui devait devenir le mari de Jeanne Sez nec, fille de Guillaume.

Une longue enquête fut menée. Pierre Quémeneur fut déclaré mort en 1927.

tée, en juillet 1949. Dans la salle même des Assises où son père avait été condamné.

La demande de révision formulée par Sez nec s'appuyait sur de nombreux témoignages dont le moindre n'est pas celui de Mme Moreau-Lalande, veuve du capitaine de Bony, pendant la guerre de 1914. Mme Moreau-Lalande a en effet, déclaré que Bony, devant elle, dit à son mari, en parlant de Sez nec : « Mon plus grand crime, c'est d'avoir envoyé un innocent au bagne ».

Une merveille romane découverte

à Reims

RONNET